Nations Unies

S/2004/785



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 octobre 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 1er octobre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une communication datée du 22 septembre 2004 que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-53578 (F) 061004 061004

0453578

Annexe

Lettre datée du 22 septembre 2004, adressée au Secrétaire général par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

En application des résolutions 1386 (2001) et 1510 (2003) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport sur les activités de la Force internationale d'assistance à la sécurité portant sur la période allant du 12 mai au 11 août 2004 (voir pièce jointe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre au Conseil de sécurité le texte de la présente lettre et de sa pièce jointe.

(*Signé*) Jaap de **Hoop Scheffer**

Pièce jointe

Rapport trimestriel à l'Organisation des Nations Unies sur les opérations de la FIAS

I. Introduction

1. Dans sa résolution 1510 (2003), le Conseil de sécurité a demandé au commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de lui présenter des rapports trimestriels sur l'exécution du mandat de la Force. Le présent rapport de l'OTAN est le quatrième de la série et porte sur la période du 12 mai au 11 août 2004.

2. Au 27 juillet 2004, l'effectif total de la FIAS était de 6 875 soldats de 26 pays membres de l'OTAN et de 269 soldats de 11 pays non membres.

3. Le 1er juin 2004, la FIAS a été chargée du fonctionnement de la partie militaire de l'aéroport international de Kaboul, qui était auparavant assuré par l'Allemagne.

4. Le 1er juillet 2004, la FIAS a étendu son mandat à neuf provinces, dans la zone d'opérations connue sous le nom de zone nord, en dehors de Kaboul et ses environs, afin d'aider l'Autorité intérimaire afghane et ses successeurs à maintenir la sécurité et à contribuer à la reconstruction du pays. La FIAS continue à assurer le commandement de nouvelles équipes de reconstruction de province dans le nord et le nord-est du pays.

5. Le 23 juillet, le Conseil de l'Atlantique Nord a décidé de déployer deux bataillons en Afghanistan afin de consolider la FIAS durant les élections présidentielles à venir. Cette décision fait suite à la déclaration des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'OTAN au Sommet d'Istanbul et met en œuvre la décision de l'OTAN d'aider les autorités afghanes à assurer la sécurité durant la période électorale dans la limite des moyens et capacités disponibles.

6. Le 9 août 2004, le général de corps d'armée canadien Rick Hillier a remis le commandement de la FIAS au général de corps d'armée français Jean-Louis Py, commandant de l'Eurocorps.

II. Sécurité

À l'intérieur des zones d'opérations de la FIAS

7. La situation à Kaboul et dans ses environs est restée relativement calme mais instable durant la période considérée, des alertes incessantes rappelant l'éventualité d'attaques contre la FIAS, les forces de la coalition, l'Autorité intérimaire afghane et les centres d'inscription des électeurs. Le calme relatif a été interrompu le 23 mai lorsqu'un soldat de la FIAS a été tué et deux autres ont été blessés par une attaque au fusil lance-grenades sur la route de Jalalabad et, les 18 et 20 juillet, lorsque deux roquettes ont été lancées sur Kaboul. La montée récente des incidents montre que les activités dirigées contre la FIAS et l'Autorité intérimaire afghane risquent de s'accroître durant la période électorale.

8. La situation dans la zone nord est caractérisée par la poursuite de la lutte entre les principaux détenteurs du pouvoir dans la région et par la production et le trafic

de stupéfiants qui constituent les deux principales menaces contre la paix. Au début de juin, la sécurité s'est temporairement détériorée lorsque 5 membres du groupe Médecins sans frontières ont été tués dans la province de Badghis, à la limite occidentale de la zone nord, et 12 travailleurs chinois ont été tués à 35 kilomètres de Kunduz sept jours plus tard. Toutefois, cette situation anormale pour la région avait sans doute une dimension purement locale et des motifs uniquement criminels.

9. La situation dans le nord-est a été relativement calme durant les trois derniers mois. À part les deux incidents du 16 juin, la situation à Kunduz est calme mais reste instable.

10. Dans le nord-ouest, la lutte s'est poursuivie entre le parti Jumbesh du général Dostom et le parti Jamiat du général Atta; des bombes ont explosé à Maimana et des embuscades ou des enlèvements ont eu lieu à Mazar-e Charif en juin et juillet. Le 4 juillet, l'affrontement entre le général Atta et le chef de la police provinciale, le général Akram (d'ethnie pashtoune), a conduit au siège de la résidence d'Akram par les forces d'Atta. L'intervention de l'équipe de reconstruction de Mazar a calmé la situation et le problème a été finalement résolu par la décision du Gouvernement central de remplacer le général Akram.

À l'extérieur des zones d'opérations de la FIAS

11. À l'extérieur des zones d'opérations de la Force, la situation est devenue tendue, en particulier dans la capitale des provinces de Herat, Ghor et Farah. La ville et la province de Herat sont contrôlées par Ismail Khan, qui devrait continuer d'exercer une influence dans la région, alors que celle de l'Autorité intérimaire afghane est pour le moment limitée. L'aggravation des affrontements entre les commandants locaux a abouti à une lutte factionnelle dans l'ouest de Ghor et dans le sud-est de Badghis, qui a quelque peu débordé dans l'est de la province de Herat. À la suite des combats, plusieurs policiers et civils ont été tués durant la période considérée dans les provinces de Herat et de Farah. La situation continue d'évoluer rapidement.

12. C'est dans l'est et le sud-est de l'Afghanistan que la menace est la plus élevée et qu'opèrent principalement les milices d'opposition : le groupe Hezb-i-Islami/ Gulbuddin (HIG) au nord, Al-Qaida au centre et les Taliban au sud. Les forces de la coalition, les troupes afghanes, les travailleurs étrangers et les entreprises de reconstruction ont été régulièrement attaqués.

13. De même, les milices d'opposition sont très actives dans les provinces du sud. Les agents humanitaires et les entrepreneurs étrangers d'organisations non gouvernementales sont les plus vulnérables et les attaques ont conduit au retrait de certaines organisations internationales et non gouvernementales, ou à la réduction de leur présence. Les Taliban poursuivent leur tactique d'intimidation qui constitue une menace importante pour l'inscription des électeurs et le processus électoral dans le sud, le sud-est et l'est du pays. L'activité des Taliban est concentrée dans les districts voisins des provinces de Zabul, Uruzgan et Kandahar, qui doivent être considérés comme des zones à haut risque pour les organisations non gouvernementales et l'Autorité intérimaire afghane.

III. Appui à l'Autorité intérimaire afghane et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Appui à l'inscription des électeurs et au processus électoral

14. La tenue des élections présidentielles en octobre 2004, alors que les élections parlementaires plus complexes auront lieu au printemps 2005, donnera davantage de temps pour préparer ces dernières. Néanmoins, il faut noter que l'une des conditions prévues dans l'Accord de Bonn (la publication d'un recensement de la population afghane) n'a pas encore été remplie. À la fin de la période considérée, le nombre total d'électeurs inscrits s'élevait à près de 10 millions, dont 43 % de femmes. Un plan de sécurité à l'appui de l'inscription des électeurs est actuellement coordonné avec la FIAS, le commandement des forces combinées des États-Unis-Afghanistan et le Ministère afghan de l'intérieur. Les signataires de l'Accord de Bonn s'étaient engagés à retirer toutes les unités militaires de Kaboul et des autres centres urbains ou zones de déploiement de la FIAS, mais les milices sont toujours présentes et le regroupement des armes lourdes à Kaboul n'a pas encore été achevé. Des progrès soutenus dans ces deux domaines demeurent essentiels pour assurer la légitimité du processus démocratique.

15. Le 23 juillet 2004, le Secrétaire général de l'OTAN a annoncé que le Conseil avait décidé que la FIAS assurerait un appui aux élections présidentielles. La FIAS aidera les Autorités intérimaires afghanes, l'Armée nationale et les forces de police afghanes, ainsi que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les autres organisations, dans leurs efforts visant à appuyer l'ensemble du processus électoral. Durant les préparatifs, les forces d'appui électoral renforceront la sécurité des zones ainsi que leurs capacités de répondre ponctuellement aux incidents susceptibles de se produire.

16. Plus précisément, l'appui de la FIAS sera configuré de manière à mettre en œuvre sur le théâtre des forces supplémentaires à deux échelons. Le premier sera constitué par les équipes de reconstruction de province dirigées par l'OTAN. Le renforcement de ces équipes correspondra aux conditions locales de sécurité, selon ce que décident les pays chefs de file en consultation avec le commandement de la FIAS. Au second échelon, l'OTAN a décidé de déployer, en collaboration étroite avec les pays intéressés, la force opérationnelle de réaction rapide (bataillon espagnol) et le bataillon de réserve opérationnelle de théâtre (bataillon italien NRF 3). Ces forces supplémentaires se déploieront en Afghanistan d'ici au mois de septembre et y resteront pendant huit semaines environ pour couvrir la période électorale.

Soutien apporté à la réforme du secteur de la sécurité

17. Au chapitre du soutien apporté par la FIAS à la réforme du secteur de la sécurité, on notera que le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion pose à l'Autorité afghane de transition l'un de ses plus graves problèmes. En effet, les principaux commandants et chefs politiques régionaux se sentent menacés par ce programme, tandis que les soldats des milices redoutent d'avoir à renoncer au seul mode de vie qu'ils connaissent. Le volet « réinsertion » du programme a jusqu'à maintenant privilégié les hommes du rang, et les conditions offertes aux commandants sont à la fois moins complètes et plus superficielles. Les commandants les plus intransigeants en tirent argument pour ne pas y participer. Or,

ce programme constitue l'une des principales conditions préalables à la reconstruction et au relèvement de l'Afghanistan. Sans lui, il ne sera pas possible d'abattre le pouvoir des commandants régionaux.

18. La réforme du secteur de la sécurité comprend le regroupement des armes lourdes, qui est inextricablement lié au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion et auquel la FIAS attache la plus grande importance. Le regroupement du reste des armes lourdes déployées à Kaboul et aux alentours a repris le 27 mars 2004, l'objectif étant de le terminer avant les élections présidentielles. Il faut souligner que le succès du regroupement des armes lourdes à Kaboul devrait faciliter le bon déroulement de l'opération dans le reste du pays. En juillet 2004, environ 400 armes lourdes avaient été regroupées, sur un total estimé à 590. Plus précisément, le regroupement des armes lourdes de la division Resh Kore s'est achevé le 25 juillet. L'unité la plus difficile restant à désarmer est maintenant la 8e division, qui posséderait 250 armes lourdes de tous types. L'accord ouvrant la voie au regroupement de ces armes a pu être enfin signé le 21 juillet 2004.

19. La réforme du secteur de la sécurité comprenant également la formation professionnelle des effectifs de l'Armée nationale afghane, la FIAS continue de coordonner certaines activités de formation et développement et, au moyen d'équipes de formation intégrées dans les unités afghanes et d'un programme de mentorat, s'emploie à renforcer les compétences professionnelles et les qualités d'encadrement de l'état-major de l'Armée nationale afghane et des unités partenaires. L'entreprise de transformation de l'Armée nationale afghane en une véritable force militaire a réalisé des progrès notables. Les objectifs fixés pour ce volet de la réforme du secteur de la sécurité ont été atteints ou dépassés, que ce soit sur le plan du recrutement, de l'instruction militaire ou du déploiement des unités. La participation des troupes de l'Armée nationale afghane aux opérations continue d'être efficace (même si elle est confinée à des rôles relativement limités), et ce succès renforce l'impression que l'armée est en train de devenir une institution véritablement nationale. Les états-majors des régiments de l'Armée nationale afghane ont acquis les rudiments du commandement et du contrôle des unités subordonnées sur le terrain. Enfin, il convient de signaler que l'Armée nationale afghane dépend étroitement de l'appui logistique, administratif et « *in extremis* » que lui prête l'Office américain de coopération militaire en Afghanistan.

20. Comme il est dit dans le rapport précédent de l'OTAN, il est crucial de renforcer les moyens et l'autorité de la police nationale, en particulier en dehors de Kaboul, si l'on veut faire prévaloir l'état de droit et l'autorité du Gouvernement central. À la fin juillet 2004, 17 500 agents de police avaient été formés, alors que l'objectif visé était de 20 000. Il est prévu de former 62 500 agents au total, dont 20 000 d'ici le 9 octobre 2004. Toutefois, tant que la police ne disposera pas de matériel, d'armes, de véhicules et de moyens de transmission en quantité suffisante, il sera difficile de lui apprendre à coordonner son action.

21. La FIAS et le Commandement de forces interarmées de Brunssum (Pays-Bas) ont commencé à étudier la possibilité de lancer un programme à long terme d'équipes d'appui mobiles inspiré par des initiatives similaires du Commandement des forces interarmées des États-Unis en Afghanistan et qui serait mené en conjonction avec la MANUA et d'autres organisations internationales compétentes en matière de réforme de la police.

22. En ce qui concerne la lutte contre les stupéfiants, on rappellera que l'Autorité afghane de transition a adopté en mai 2003 une stratégie nationale quinquennale qui prévoit une réduction de 70 % de la production de pavot d'ici à 2007 et son élimination totale d'ici à 2012. Ceci dit, la lutte effective contre les stupéfiants n'a pas dépassé un stade très préliminaire. La campagne 2004 d'élimination ciblée de la culture du pavot a été un échec tant au niveau du centre qu'au niveau des provinces. Les opérations prévues pour 2004 étant maintenant terminées, la Force centrale d'élimination du pavot a été invitée à lancer dès maintenant la planification et la préparation de la campagne 2005. Les Forces spéciales afghanes de lutte contre les stupéfiants ont, par contre, obtenu quelques succès dans leurs opérations d'interception, puisqu'elles ont saisi et détruit environ 50 tonnes d'héroïne et autres opiacés et fermé de nombreux laboratoires et ateliers de production. Il n'en reste pas moins que cela représente une infime partie de l'héroïne qui sortira d'Afghanistan cette année.

23. La réforme du système judiciaire constitue un défi majeur pour l'Autorité afghane de transition et la communauté internationale. Les actions menées jusqu'à maintenant n'ont produit que des résultats limités, et la communauté internationale devrait s'employer de toute urgence à s'impliquer plus activement et à mieux coordonner ses initiatives. Il faudrait en particulier améliorer l'équipement (y compris les établissements pénitentiaires), renforcer l'organisation, le fonctionnement et l'indépendance du système judiciaire, former des avocats, adopter les lois nécessaires et réprimer les infractions.

Coopération civilo-militaire

24. Les officiers du Mécanisme de coopération civilo-militaire de la FIAS ont établi des relations régulières avec l'Autorité afghane de transition, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les états-majors. Ils ont pour mandat de favoriser des relations de confiance et de bonne volonté avec les acteurs civils et d'encourager la collaboration. Par leur truchement, la FIAS s'efforce de « déconflictualiser » ses programmes, de diffuser les messages d'intention et de fond de son commandant, d'établir une communication transparente dans les limites permises par les contraintes de sécurité, d'identifier les déficits de capacité des autorités afghanes de transition, des organisations internationales et des organismes des Nations Unies et d'être en liaison avec les parties prenantes à tous les niveaux.

25. Dans un souci de renforcement de la coordination, de la compréhension mutuelle, de la coopération et de l'assistance fournie, la FIAS envisage d'ouvrir, à l'écart de son quartier général, un centre spécialisé dans la coopération civilo-militaire.

Aéroport international de Kaboul Afghanistan (KAIA)

26. Conformément à ce qui avait été annoncé, l'Allemagne a remis à la FIAS le contrôle de la partie militaire de l'aéroport international de Kaboul le 1er juin 2004. Il importe au plus haut point que la communauté internationale adopte une stratégie commune pour remettre cet aéroport en état et augmenter sa capacité d'accueil. Dans cette perspective, un comité directeur composé de représentants de l'OTAN, de l'Autorité afghane de transition, de la MANUA, de la Banque mondiale, de l'Organisation de l'aviation civile internationale, de l'Association du transport aérien international et de la Direction fédérale de l'aviation civile des États-Unis a

été formé et chargé de coordonner l'ensemble des questions relatives à la remise en état de l'aéroport.

27. Si l'objectif reste bien de transférer le contrôle, l'administration et l'exploitation de l'aéroport international de Kaboul aux autorités nationales, on admet que ce transfert ne pourra pas avoir lieu avant un certain temps, d'autant plus que le budget national doit satisfaire des demandes plus urgentes.

28. Entre-temps, la croissance de l'économie et l'élargissement des activités de la FIAS entraînent une augmentation du trafic aérien civil et militaire géré par l'aéroport.

Activités futures de la FIAS

29. L'OTAN continue de considérer que la formule des équipes provinciales de reconstruction est le meilleur instrument dont dispose la FIAS pour s'adapter à l'élargissement de sa mission. Même si ces équipes ne représentent pas une force militaire importante au sens traditionnel, elles constituent le meilleur moyen de réaliser le mandat reçu de l'ONU, qui consiste à aider l'Autorité afghane de transition et la MANUA à étendre la sécurité à tout le territoire national. S'ajoutant à l'équipe provinciale de reconstruction de Kunduz, l'équipe de Mazar-e Charif est passée sous la responsabilité de la FIAS le 1er juillet 2004. À la fin du trimestre à l'examen, la FIAS avait trois équipes provinciales de reconstruction (à Kunduz, Mazar-e Charif et Maimana). De nouvelles équipes deviendront opérationnelles au cours du prochain trimestre à Feyzabad et Puli Khumri. La FIAS continue de travailler à la réalisation de son plan d'extension progressive à l'ensemble du territoire national.

IV. Conclusion

30. Les conditions de sécurité restent instables dans tout l'Afghanistan. Il existe des risques notables de troubles, d'éruptions de violence parmi les factions et d'attaques dirigées principalement contre l'Autorité afghane de transition, les Nations Unies et d'autres cibles vulnérables, surtout pendant la période électorale. Dans le nord, les commandants régionaux ont continué de manœuvrer pour se positionner favorablement avant le scrutin. Les dirigeants des provinces continueront de saboter les efforts déployés par le Gouvernement central pour étendre son autorité au-delà de Kaboul.

31. Les stupéfiants sont un énorme problème pour l'Afghanistan. L'économie nationale est en effet lourdement tributaire de leur trafic, dont les recettes servent à financer les commandants régionaux et leurs partisans.

32. Pendant la période à l'examen, la FIAS a continué d'accomplir dans sa zone d'opérations la mission qu'elle a reçue des Nations Unies. Outre ses activités générales et ses actions défensives, elle a continué de prêter son concours à la réforme du secteur de la sécurité, principalement pour ce qui est du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion et de l'opération de regroupement des armes lourdes qui lui est associée, mais aussi dans d'autres domaines, dans les limites de ses moyens et de ses compétences.